

# Infolettre AGESSS



Le 23 mai 2017

Bonjour,

Veillez prendre connaissance du communiqué de presse « [2 ans après la loi 10 : le quotidien des gestionnaires ne s'améliore pas](#) », émis par l'AGESSS dans l'ensemble des régions du Québec.

Meilleures salutations,

**L'équipe de l'AGESSS |**

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux  
601, rue Adoncour, bureau 101  
Longueuil (Québec) J4G 2M6  
T : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | F : 450 651-9750  
[agesss@agesss.qc.ca](mailto:agesss@agesss.qc.ca) | [www.agesss.qc.ca](http://www.agesss.qc.ca)



**Suivez-nous sur les médias sociaux! Facebook [AGESSS](#) - Twitter [@agesss\\_info](#)**

*This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 or 1 800 361-6526.*

Si votre courriel ne supporte pas les liens hypertextes, veuillez copier et coller le lien dans votre navigateur.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que l'hyperlien contenu dans ce message ne fonctionne pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à [agesss@agesss.qc.ca](mailto:agesss@agesss.qc.ca). Merci de votre collaboration.

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, veuillez nous en faire part par courriel à [agesss@agesss.qc.ca](mailto:agesss@agesss.qc.ca). Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.